Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 1 Joumada I 1445
15 Novembre 2023

N° 133

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2613**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2615**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2618**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2618**
Avis aux créanciers..... **2620**
Convocations
Sociétés anonymes **2620**
Divers
Avis au public..... **2623**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Dissolution et Clôture de la liquidation de la Sté AMEN SA

Sté Africa Middle East Network (Sté Amen SA)

Capital : 140.000,000

Code TVA : 1540401 B/M/000

Adresse : El Menzah 9 Tunis

En vertu du PV de l'AGO et l'AGE tenue le 14/10/2022, enregistré à la Recette des Finances El Menzah9 le 29/12/2022 reçu numéro M108841, réf 22504701, dont une copie a été déposée au RNE le 30/12/2022 dont numéro 1701, les actionnaires ont décidé à la majorité la dissolution et la liquidation de la Sté Amen SA et nommé Mr Mohamed Ben Mahmoud Liquidateur chargé d'exécuter les travaux de dissolution conformément aux lois et procédures en vigueur.

Une copie du PV de la fin des travaux de liquidation a été enregistrée à la Recette des Finances El Menzah9 le 26/9/2023 Reçu numéro M073700 enregistrement numéro 23703285. Une copie du PV a été déposée au RNE le 24/10/2023 dossier numéro 2023171431.

Nous déclarons par conséquent la Sté AMEN SA totalement dissoute et liquidée.

2023R02675SANB2

Assemblée générale ordinaire pour l'année 2022

Société CTKD SICAR

Société anonyme

Capital : 500 Mille Dinars

Siège social : Immeuble Ekuity Capital, Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1589588Q

Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'année 2022 qui s'est tenue le Lundi 26/6/2023 à 14 Heures au siège social de la société sis aux Berges du Lac II Zone 5, lotissement Ennakhil, Lot n°3/5/3 HSC, Cité les Pins, 1053 Tunis, enregistré à la recette des finances du Lac de Tunis en date du 4/9/2023 sous le n°23707059, quittance n°M086713, et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 6/10/2023 sous le n°2023166821, il a été décidé ce qui suit :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2022.

2. Lecture et approbation des états financiers et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2022 et des conventions réglementées mentionnées dans les articles 200 et 475 du CSC.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022.

5. Rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'année 2022.

6. Pouvoirs pour formalités.

2023R02684SANB2

Nomination d'un administrateur délégué

SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DU GOUVERNORAT DE SFAX

"SORETRAS"

Société anonyme

Au capital de 1.197.000 dinars

Siège social : Route Menzel Chaker Km 0.5 Rue Mouna 3058 Sfax

Identifiant unique : 03899 TAM000

Aux termes du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la SORETRAS tenue le 3 Novembre 2023, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 7 novembre 2023 sous le numéro M006926 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 7 novembre 2023 sous le numéro 2023175343, il a été décidé à l'unanimité l'élection de Monsieur Habib Aouini en tant qu'Administrateur Délégué de la SORETRAS.

2023X01441SANB2

«CENTRE FINANCIER AUX ENTREPRENEURS TUNISIE CFE

Société anonyme

Capital social : 3.000.000 Dinars

Siège social : 33, Rue de l'Italie - 1000 Tunis

Identifiant unique : 1383996P

- Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02/08/2023 (enregistré à la Recette des Finances Avenue de la Gare - Tunis le 30/8/2023 sous le Qn°M055136 EN°23704472)

- Le siège social a été transféré au 30, Rue Socrate - Zone d'activité Kheireddine - 2060 Lac 3.

- Les actionnaires ont décidé d'adopter la dénomination commerciale : Daam Tamweel.

- Adoption des statuts mis à jour.

- Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du registre national des entreprises le 24/10/2023 sous Identifiant unique 1383996P et sous dossier n°2023171331.

- Suivant un procès-verbal du conseil d'administration du 20/9/2023 (enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau le 17/10/2023 Qn°9045 En°23804878).

- Mr. Amine Basly a démissionné de son poste de directeur général adjoint.

- Un exemplaire du P.V a été déposé auprès du registre national des entreprises le 7/11/2023 sous l'Identifiant unique 1383996P et dossier n°2023175286.

2023402682SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

DATN société à responsabilité limitée

Capital social : 240 000 dinars

Siège social : Rue du Lac Oubeira, immeuble Iliade, les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant unique : 0587570N

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 3/7/2023 et enregistré à la recette des finances de Lac de Tunis le 11/7/2023 sous la référence de quittance n°M072988 et déposé au registre national des entreprises le 11/10/2023 sous le numéro de récépissé n°2023167982.

Les associés de la société ont décidé d'approuver la modification de la dénomination sociale de «cabinet MS Louzir» à «Société DATN».

2023R02672SRLB2

ACIER MECANIQUE TUNISIE Sarl

Capital social : 1.230.800.000 DT

Zone Portuaire Radés - Ben Arous 2040

IU : 0894688P

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 octobre 2023 enregistré le 20/10/2023 à la Recette des finances Place de République Radés sous le numéro d'enregistrement 23703231 Quittance n°M056914 dont un exemplaire a été déposé auprès du RNE le 7/11/2023 sous le n° 2023175362 il a eu lieu :

- L'approbation des états financiers pour l'année 2022.

- Pouvoirs pour formalités.

2023R02673SRLB2

Société L'EPI D'OR TRANSPORT - SARL

Au capital 2 710 000 000 DT

Siège social : Avenue Habib Mellouli, Groupe L'EPI D'OR

Identifiant Unique : 710234 T

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 7/11/12023 enregistré le 8/11/2023 à la recette des finances 3 Septembre, Sousse, sous le numéro 23702675, Quittance n°MO80407, dont un exemplaire a été déposé au centre régional du registre national des entreprises à Sousse le 9/11/2023, sous le numéro 2023176032, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation d'adhésion d'un nouvel associé.

- L'augmentation du capital social de la société par un apport en numéraire d'un million de dinars et le porter de 2 710 000 DT à 3 710 000 DT.

- La modification de l'article 6 des statuts.

2023S01342SRLB2

Dissolution et de distribution des fonds restants suite à la liquidation

De la de la SOCIETE TUNISIE CARRELAGES - SARL

Capital : 241.500 DT

Siège de liquidation : 13 Rue Tatouane - Hammam Sousse 4011

Matricule fiscal : 411581 WAM 000

Suite au P.V. de l'assemblée générale de dissolution de la société du 23/10/2023 enregistré à la recette des finances Hammam Sousse sous le numéro 23506901 le 26/10/2023 et déposé auprès du RNE le 31/10/2023 sous le n°2023173713 et en vertu de la décision de l'assemblée générale du 28/10/2023 relative à la clôture de la liquidation telle que enregistrée à la recette des finances Hammam Sousse sous le numéro 23706967 le 30/10/2023 et déposé auprès du RNE le 6/11/2023 sous le n°2023174859, Mr Mohamed Nejib Chahed déclare que les fonds restants à la société sont de l'ordre de 15490,933 Dinars.

Toute personne intéressée peut faire opposition dans un délai de 90 jours de la présente publication. Cet avis a été publié aux Journaux : «La Presse» p. 12 et «Essahafa» p.19 en date du 9/11/2023.

2023S01344SRLB2

Liquidation de la Société Aspire Commerce

SARL au capital de 200.000 Dinars

MF : 1005527H

Siège social : Tunis Business Center, Immeuble Sarra, Boulevard Principal, Les Berges du Lac, 1053 Tunis - Tunisie

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/10/2023 et enregistré à la recette des finances de Charguia, le 19/10/2023, sous le numéro 109147, reçu numéro M023708063, et déposé au Registre National des Entreprises sous le numéro 2023175904 le 8/11/2023, il a été décidé ce que suit : La liquidation de la Société Aspire Commerce et la nomination de Madame Fatma Moussi en tant que liquidateur. Tout créancier de la société doit présenter ses titres de créance au liquidateur, au siège social de la société, et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023402692SRLB2

Clôture de liquidation

Société Lazer pro

Sarl en liquidation

Sarl au capital 12.000,000 dinars

Siège social : 23, Avenue des Etats-Unis d'Amérique 1002 Tunis - Belvédère

Identifiant Unique : 1472122Q

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26/9/2023 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche, le 4/10/2023 sous le n°23704781, quittance n°M072490, déposée au registre national des entreprises en date du 12/10/2023, sous n°2023168362, il a été procédé à la clôture de la liquidation de la société Lazer pro.

2023402695SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances de Beb Souika le 11/9/2023 quittance n°11062230 n° d'enregistrement 23302651 Mme Ataa Allah Fathia a vendu à Ahmed El Ayeb tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la rue la Kasba n°155 Tunis exploité comme Fast-Food.

Les oppositions éventuelles doivent être déposées chez Maître Mariem Seghir avocate son bureau sis au n°32 rue Linine Tunis pendant 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été déposé au journal Le Temps du 11/11/2023.

2023T01088FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente SSP en date du 3/10/2023 enregistré à la recette des finances, Bardo le 4/10/2023 quittance n°M069209 enregistrement n°23203806, Mahbouba El Bleli a vendu à Ahmed El Jerbi tout le fonds de commerce exploité pour l'activité de vente de fruits secs situé au 5 avenue Bayrem El Tounsi Bardo Tunis.

Toutes oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Ahmed El Jerbi, 22 Rue Bayrem El Tounsi Bardo Tunis, dans un délai de 20 jours de la date de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 25/10/2023.

2023T01089FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances Sidi Hassine Tunis le 4/11/2023 n°23204026 quittance n°M101422.

Madame Wahida Bent Mohamed Elabed a vendu le fonds de commerce sis à la rue 4850 n°65 Sidi Hassine Sijoumi à Monsieur Faycel Ben Mohamed Ghouzi - exploité dans la vente du Lait et produits Laitiers.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à la Rue 4850 n°65 Sidi Hassine Sijoumi dans un délai de 20 jours à dater de la parution du présent avis au JORT.

Un avis du présent a été publié au journal Echourouk le 10/11/2023.

2023T01091FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mourouj le 9/11/2023 quittance n°M085485, enregistrement 23205414. Mme Sameh Addouli a vendu à la Sté Ben Romdhane Viandes représentée par son représentant juridique Mr Sofien Ghanmi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que vente Prêt à Porter sis au n°75 Av. Haramein Charifeine Mourouj 3 Ben Arous.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'avocat Ibrahim Hichri sis au 21 Av. de France Ben Arous dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 11/11/2023.

2023R02678FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de livres écrits enregistrés à la recette des finances de Mégrine le 02/11/2023 reçu n°M080844 bon d'inscription n°23206305 Mme Henda Essiidi n° d'identité 00790919 situé au 06 rue Sfax Ben Arous a vendu à Mme Om Ezzin. Chourabi titulaire de la CIN 07707181 tout le fonds de commerce à usage de Restauration situé au 40 Avenue Habib Bourguiba Mégrine identifiant unique 1778134/Q.

Les objections sont acceptées chez Mme Omezzin Chourabi au 13 Rue Essedek cité Chaker Mégrine et donc au plus tard vingt jours à compter de la date de déclaration de la présente vente au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 8/11/2023.

2023R02679FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de livres écrits enregistrés à la recette des finances de Mégrine le 30/10/2023 reçu n°M079681 bon d'inscription n°23206225 Mme Sabribna Jbali n° d'identité 05467573 situé au 21 rue Rue Yaghorta Mégrine a vendu à Mr Mohammed Laabidi titulaire de la CIN 07041298 tout le fonds de commerce à usage de Vente Fruit Secs et Tabac situé 01 Rue Béja Mégrine identifiant unique 1707268/M.

Les objections seront reçues chez Mr Mohammed Laabidi au 43 Rue Enazaha Mégrine Chaker et donc au plus tard vingt jours à compter de la date de déclaration de la présente vente au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au Journal Achourouk le 7/11/2023.

2023R02680FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente de fonds de commerce daté le 28/9/2023 et enregistré à la recette des finances de Kelibia le 17/10/2023 quittance n°M072638 Enregist. N°23202746.

MKhjitem Ben Massouda a vendu à Société «T R N de commerce» la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la Rue Ali Ben Ghdhahem Kélibia destiné «Alimentation générale et vente article en plastique».

Les oppositions seront acceptées dans les délais de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez l'acheteur à l'adresse du fonds.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et le Quotidien le 25/10/2023.

2023R02682FCCC2

Vente d'un fonds de commerce.

Par un acte sous seing privé daté du 26/10/2023, enregistré à la recette des finances de Gabès le 27/10/2023 quittance n°M068907 enregistrement n°23209013 Mr Nizar Ben Mahmoud Assadi CIN n°00365327 adresse EL JORF SIDI MAKHLOUF MEDNINE a vendu à Mr Imed Ben Khalifa Hamed CIN n°05890210 adresse rue l'oasis numéro 23 Zrig Gabès le fonds de commerce qui a pour objet l'exploitation d'un restaurant FAST FOOD sise à Taksim Sidi Boulbaba Gabès Sud 6012 Gabès.

Cet acte de vente a été publié dans les journaux Achourouk et le Quotidien du 02/11/2023

Toute opposition devra être effectuée dans le délai de 20 jours après la publication de cet avis au JORT auprès de maître Ben Salha Sondes à l'adresse 12 rue Jilani Hbib Gabès.

2023R02683FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte s.s.p en date du 4 Novembre 2023 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 7/11/2023 quittance n°M081458 enregistrement n°23200396. Mr AYMEN SELLEM a vendu à LA SOCIETE PALMILAND le fonds du commerce nommé «LA BRIOCHE-CAFE JW AJEM» sis au 35 Av Farhat Hached Mégrine local n°02 et servant à tout commerce. Les oppositions doivent être formulées dans un délai de 20 jours à partir de cette Publication entre les mains du vendeur à l'adresse 35 Av Farhat Hached Mégrine local n°02. Cette annonce est publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien du 11/11/2023.

2023R02685FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 15/9/2023, enregistré à la recette des finances de Midoun le 18/10/2023, quittance n°M078118, enregistrement n°23204589, Akram Ben Amara, domicilié à Midoun Djerba, a vendu à Riheb El Ouni domiciliée à Midoun Djerba, le fonds de commerce destiné à la vente d'épices, herbes, viandes blanches et œufs biologiques, exercé dans le local sis à l'avenue la Liberté Djerba Midoun,

Les oppositions sont recevables auprès de l'acheteuse à l'adresse du fonds de commerce et cela dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 01/11/2021 au journal quotidien Echourouk.

2023R02687FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à Sousse le 01/11/2023 quittance n°M081192 n°23203392; Ahmed Lamiri, titulaire de la C.I.N 02815141, demeurant 8 Rue Aziza Othmana Av. Mohamed Karoui Sousse, a cédé à Riadh Jazzar, C.I.N 04182923, demeurant 8 Rue Mohamed Jamoussi, la totalité du Fonds de commerce sis à la Rue Khaled Ibn Elwalid Sousse.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T entre les mains du vendeur Ahmed Lamiri 8 Rue Aziza Othmana Av. Mohamed Karoui Sousse.

Un extrait a été publié au Journal Essahafa du 10/11/2023.

2023S01345FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 23 septembre 2023 enregistré le 28/9/2023 à Manouba (M065912 - 23203877), Société SOGECO société à responsabilité limitée (S.A.R.L) titulaire du matricule fiscal 0710885A, son siège social est au 24 bis rabaa rue Ulysse Bardo Tunis a vendu à Mr Mehdi Ben Abdelaziz Ben Salem Ben Jemaa demeurant à résidence Alexandre appartement 2 Bloc 1 Manouba titulaire de la CIN n°07389893, la totalité du fonds de commerce destiné à vendre et maintenir les matériaux électroniques et exploité au local commercial situé à la Rue Habib Bourguiba, Manouba.

Les oppositions doivent être adressées chez Mr Mehdi Ben Abdelaziz Ben Salem Ben Jemaa dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de la présente vente a été publié au Journal «Echourouk» du 7/10/2023.

2023402680FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé par Maître Saber Belgacem, en date du 02/11/2023, signé par les parties le 3/11/2023 et enregistré le 6/11/2023 auprès de la recette des finances d'El Manar (Quittance n°M065874 - Enregistrement n°23203276), Madame Houda Snoussi, titulaire de la CIN n°00149348 et demeurant au 02 rue Grenade résidence "Zied" Appartement n°A04, El Manar 1 - Tunis, a vendu la totalité du fonds de commerce exploité comme Pharmacie sur une partie de l'immeuble sis au 02 rue Hédi Ladram, El Omrane Supérieur Tunis, à Mademoiselle Jafraa Dhaouadi, titulaire de la CIN n° 11359462 et demeurant au 08 rue 18 Janvier, Mateur - Bizerte.

Les éventuelles oppositions doivent être faites entre les mains de la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT qui a financé cette acquisition auprès de son agence «Mateur 55» sise à l'avenue Habib Bourguiba, Mateur - Bizerte, et ce, dans un délai de vingt (20) jours à partir de la date de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le contenu du présent avis a été publié au journal Essabah du 9/11/2023.

2023402681FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P. en date du 03 et 08 novembre 2023, enregistré à la recette des finances Cité administrative Ariana en date du 8/11/2023 (Enregistrement n°23206821 et quittance n°M108478), la société Buanderie professionnelle de Tunis (identifiant unique 1143929S) a vendu à Mr Dhaou Elghoul la totalité du fonds de commerce exploité au local n°06 place Elquods Ariana supérieure Ariana avec tous ses éléments incorporels et ce à un prix de dix milles dinars.

Toute opposition sera faite au cabinet du rédacteur maître Bel Haj Hassen Abdessatar sis au 08 rue du Koweït Tunis dans les 20 jours qui suivent l'apparition de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié dans 02 journaux quotidiens : Echourouk et Le Quotidien du 11/11/2023.

2023402683FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 27/7/2023 enregistré à la recette des finances de La Goulette le 23/10/2023 sous le n°23207684 quittance n°M112129 Mr Mehdi Ben Khsib a cédé à Mr Fethi Ben Mahmoud le fonds de commerce local exploité à la vente de Gybs sis au 64 rue Khaled Ibn Walid avec tous ses éléments matériels et moraux. Toutes les oppositions peuvent se faire auprès de la rédactrice de l'acte Maître Thouraya Houri Attia Avocate au 03 rue de Palestine Lafayette Tunis, Tél : 71.830.085 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au J.O.R.T. et aux journaux «le Quotidien» et «Echourouk» du 14/11/2023.

2023402687FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances rue de la Gare Tunis le 4 octobre 2023 quittance n°M062073, n° d'enregistrement 23205158 Mr Hamid Ben Salah cin 05188631 a vendu et cédé à la société d'aménagement et de gestion SAG Matricule fiscal 878216Q/A/M/000 au nom de son gérant Mr Tahar Soula cin 00549787 la totalité du fonds de commerce sis bloc A 1 étage cité Jamil Menzah 6 à usage de café et salon de thé.

Les oppositions doivent parvenir à l'acheteur à son adresse 41 rue d'Iran Lafayette Tunis dans le délai de 20 jours à partir de la parution du présent au JORT sous peine de nullité.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 11 novembre 2023.

2023402689FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances rue de la Gare Tunis le 10 octobre 2023 quittance n°M063478, n° d'enregistrement 23205274 Mr Hamid Ben Salah cin 051886311 a vendu et cédé à la société d'aménagement et de gestion SAG Matricule fiscal 878216Q/A/M/000 au nom de son gérant Mr Tahar Soula cin 00549787 la totalité du fonds de commerce sis 7 Ter rue Ahmed Ayed Tunis à usage de café et fast-food.

Les oppositions doivent parvenir à l'acheteur à son adresse 41 rue d'Iran Lafayette Tunis dans le délai de 20 jours à partir de a parution du présent au JORT sous peine de nullité

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 11 novembre 2023.

2023402690FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 21/7/2023 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 10/11/2023 n° de quittance M074536, sous n°23206398, Mr Jalel Gnouni, titulaire de la c.i.n n°01418168 vend et cède et transporte à Monsieur Khaled Ben Ali titulaire de la c.i.n n°08972950, qui accepte la totalité du fonds de commerce exploité au local (angle avenue Habib Bourguiba et Bougatfa Bizerte) BATIMENT ERROUKI LOCAL 15 rez-de-chaussée destiné à l'exercice des activités commerciales.

Les oppositions seront reçues chez maître Mattoussi Chaker dont l'étude est au 47 rue Tunis Bizerte et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 12 novembre 2023.

2023402691FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 14-9-2023 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 3-10-2023 quittance numéro M099091 enregistrement numéro 23303049, Monsieur Mohamed Marzoug Ben Abdesalem Marzoug Kachlef titulaire de la CIN numéro 09112348 a loué à Monsieur Jamel ben Taher Lamloum ; titulaire de la CIN numéro 08609263, tout le fonds de commerce situé sur la route de Médenine kilomètre 1 Zarzis destiné à la vente des produits alimentaires générales ; inscrit au registre national des entreprises sous numéro 1091275 - N ; pour une période de 3 ans du 30 octobre 2023 au 30 octobre 2026.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds mentionné dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal «Echourouk» de jeudi 9 novembre 2023.

2023T01087FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Etude Salem Smaoui

Avocat à la cour de cassation

Rue Bach Hamba Imm. Kyranis Mezzanine Bureau n°1 - Sfax

M.F : 1015185LAP000

Selon acte SSP du 9 Mars 2023 enregistré à la recette des Finances Gremda Sfax le 9 Mars 2023 sous le n°23300787 quittance n°M022071.

Mr Raouf Abid, au nom de sa fille Hela, Titulaire de la C.I.N n°01103433, a loué à Mr Amir Baccar, Titulaire de la C.I.N n°08871684, la totalité du fonds de commerce exploité comme Buvette nommée MOSKVICH, sis au magasin n°1 Rez-de-chaussée Imm ABID Sfax.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Salem Smaoui Avocat à la cour de cassation à son étude sise à la rue Bach Hamba Imm. Kyranis Mez. B n°1 Sfax M.F : 581246CAP000 dans les délais légaux fixés à 20 jours de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Les oppositions doivent être faites à son étude.

Le présent avis est publié aux journaux «Essabeh» Page 12 et «Le Temps» Page 14 du 31/5/2023.

2023X01440FCCC3

Contrat de location d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de l'Ariana en date du 27/10/2023, quittance n°122170 et n° d'enregistrement 23310554. La société l'Artistou, identifiant unique 1375295 T représentée par Mr. Radhouane Ben Arafet Boushila CIN 14506228 du 8/02/2019 a loué le fonds de commerce sis au 36 av. Fattouma Bourguiba - sidi Fredj -la Soukra sous forme d'un local à usage de tout genre de commerce, à la société 2MBH, identifiant unique 1322945Q, et représentée par Mr. Mondher Mejri.

Les oppositions seront faites à l'adresse dudit fonds dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au journal Officiel de la République Tunisienne.

Il a été publié au journal la Presse du 11/11/2023.

2023402688FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndicat de copropriétaires

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale en date du 09 juillet 2023, enregistré à la recette des finances au Lac 1 sous le numéro 23806186, reçu numéro M078271 en date du 1er août 2023, il a été décidé de constituer un syndicat de copropriétaires de la Résidence les Reflets du Lac située à la rue Turkana, les Berges du Lac - Lac, Tunis et les membres du bureau du syndic sont élus comme suit :

Présidente : Samira Hamami

Trésorier : Kamal Dridi

Secrétaire général : Mohamed Al-Hadi Daghfous

Membre : Amal ben Hamza

Membre : Hadia Laabidi.

2023R02670APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Partie poursuivante : Salem, Lotfi, Khmaies et Najet, les quatre tunisiens, fils de Mohamed AGREBI demeurants à houmet Essfaia Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Noureddine Braham, avocat auprès de la cour d'appel domicilié à l'Avenue de la République Immeuble chelly Trocadéro Sousse.

Partie poursuivie : Khadija bent Ali Ben Hammouda tunisienne, demeurant à la rue Ali Ibn Abi Taleb Houmet Essaaouefa Sousse.

Immeuble à vendre : La totalité de l'immeuble "Elfath" sujet du titre foncier n°96217 Sousse composé de la parcelle n°6369 du plan de morcellement du titre foncier n°13811 Sousse sis au gouvernorat de Sousse Erriadh d'une superficie de 210m², le dit immeuble se constitue d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage.

Mise à prix : deux cent vingt huit mille deux cent cinquante dinars (228.250d.000).

Date et lieux de la vente : les enchères auront lieux le jeudi quatorze décembre deux mille vingt trois (14/12/2023) à neuf heures du matin et suivantes à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sousse.

Visite de l'immeuble : on peut visiter l'immeuble tout les jours pendant l'horaire administratif. Pour plus de renseignements, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse ou bien le cabinet de l'avocat poursuivant.

2023S01341VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

Poursuivant : Samira Ayadi, CIN n°00326976 demeurant à l'avenue Habib Bourguiba rue n°5 la Chebba son domicile élu est au cabinet du maître Mahmoudi Raoudha sis à la rue de la justice Mahdia.

Partie saisie : Slim Zahi, CIN n°9387593 domicilié à 19 Rue Iben Aljazar - la Chebba.

Avocat poursuivant : Maître Mahmoudi Raoudha avocat à la cour d'Appel, Rue de la justice Mahdia CIN n°8278718.

Immeuble mis en vente : il s'agit de la moitié dans l'indivision de l'immeuble situé à la commune de la Chebba contenant un local à usage d'habitation qui contient 3 chambres une cuisine et une salle de bain dont l'entrée est commune avec le frère du demandé Mohamed Zahi.

Le terrain est limité au Nord par une entrée commune entre le demandé et son frère Mohamed Zahi et en après Ali Zahi, à l'Est une impasse liée à rue Iben al Jazzar, et au Sud par l'immeuble de Mouhamed Zahi.

La superficie totale de l'immeuble est de 62 m² et de l'entrée commune est de 24 m².

Mise à prix : est Vingt un mille et six cent dinars (21.600, 000 d) sans les frais et honoraires taxés.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi 18/12/2023 dès 9 H du matin auprès de la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Mahdia.

Visite du local et conditions : est possible tous les jours aux heures réglementaires du travail.

Tout surenchérisseur doit consigner le tiers du prix d'ouverture des enchères à la caisse des consignes, il peut donner un chèque certifié du dit montant et ce par un avocat, une autorisation du gouverneur est obligatoire pour les étrangers.

2023S01346VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après déduction du prix de 40 %

1- La demanderesse : Monira Bent Saïd Ben Mohamed Kallel, profession ménagère, Titulaire de la CIN n°01217918, demeurant à la route de Mahdia km 9 Merkez Essabaï passage Essedra n°2 devant Café Chadhly Sfax.

2- Partie Saisie : Fakher Dhouib, profession journalier, titulaire de la CIN n°01061585, pour le compte de Eatidel Dhouib en tant que tuteur suivant jugement n°16/2766 en date du 31/3/2016 rendu du Tribunal de première Instance de Sfax, demeurant à la route de Mahdia km 9 Merkez Essabaï passage Essedra n°2 devant Café Chadhly Sfax.

3- Avocat poursuivant : Maître Mohamed Ennouri Avocat à la cour de cassation 27 Rue Haffouz Sfax, code fiscal 681624 Q/A/P/000.

4- Immeuble mis en vente : La totalité de l'immeuble n'est pas enregistré à la conservation Immobilière sis à la route de Mahdia km 9 Merkez Essabaï passage Essedra n°2 devant Café Chadhly Sfax qui se compose d'une parcelle de terre rectangulaire destiné à l'Habitation où est édifié une maison traditionnelle (borj) d'une superficie environ de 321.30 m² se compose de :

- Entrée du coté Sud d'une largeur de 6.50 m en terre où se trouve une véranda en ciment

- Garage au coin Ouest -Est avec une porte double en fer, le toit en zenk, où il y a l'humidité, le parterre en carrelage, Hall, une chambre, hall de la maison en toit, une chambre, puis une autre chambre, salle d'eau, salle de bain, une chambre alimentaire, cuisine, un hall sans toit du côté ouest relié avec le Garage, un majel au véranda, le toit est en bois, le parterre en carrelage, mesurant de Sud Nord du côté Est 15 m, du côté ouest 15.60 m, et de L'est-Ouest du côté sud 22 m, et du côté Nord 20 m ; limité du côté sud Ail Dhouib, et de l'Est passage d'où l'entrée, du côté Nord Nabil Dhouib, et du côté ouest Mustapha Maalej.

5- Lieu et date de la vente : le lundi à neuf heures du matin le 18/12/2023 à la salle des criées au Tribunal de Première Instance de Sfax.

6- Mise à prix : Soixante seize milles cent treize dinars (76.113.000) après déduction du prix de 40 %.

7- La visite de lieu aura lieu tous les jours.

2023X01439VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Nassima Kallel

Avocat

Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthago B n°A 12 Sfax 3000

Poursuivant : Hadhemi Charfi demeurant à l'avenue 5 Août Rue 9 Juillet Immeuble Charfi Sfax, en sa qualité de Syndic de la faillite de STE Ben Brahim de Travaux Publics inscrite au registre de commerce sous n°B25170852012.

Partie saisie : Habib Brahim titulaire de la Carte d'identité n°03935159 demeurant à Mradsa Batria 3016 Jebeniana Sfax et à son domicile élu chez maître Amin Ben Hmida Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Ellissa 3 étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Nassima Kallel, Avocat, Rue Abou Kacem Echebbi immeuble Carthago, B n°A 12- Sfax 3000. M.F 000 PA630188 K.

Immeuble saisi : La totalité du terrain situé à Mradsa Batria Jebeniana Sfax consistant en un lot de 16 pieds d'olives grandes et 8 petits pieds d'olives, limité au nord un chemin agricole principal, à l'ouest par une parcelle - sous agricole, au sud et à l'est un voisin.

Mise à prix : Vingt Milles Dinars (20.000d, 000) Frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi onze décembre deux milles vingt trois (11/12/2023) à neuf heures à la Chambre des criées du Tribunal de Première Instance de Sfax Rue Abou Kacem Echebbi Sfax.

La visite des lieux : est possible aux heures de travail Administratif.

2023X01442VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Hajer Azaiez Elloumi

Avocate à la cour de cassation

Centre Babel immeuble E 4ème étage bureau n°7 Montplaisir Tunis

Tél : 71 900 781 / 98 324 748

Le surenchérisseur : Mr Lazrak Lhiwi ayant élu domicile au cabinet de son avocate poursuivante Maître Hajer Azaiez Elloumi sis au Centre Babel immeuble E4ème étage bureau n°7 Montplaisir Tunis.

Partie saisie : Monsieur Chadli Wirgui sis à la rue Bach Hamba n°16 Denden Manouba

Avocate poursuivante Maître Hajer Azaiez Elloumi avocate à la cour de cassation, Centre Babel immeuble E 4ème étage bureau n°1 Montplaisir Tunis.

L'immeuble objet de la vente :

C'est une villa objet d'une immatriculation foncière n°75565 Tunis sise à Bardo cité AFH se composant de 3 chambres à coucher, un séjour, une cuisine et un séchoir, une salle d'eau, une salle de bain un balcon, le tout d'une surface couverte approximative de 150 m².

5) Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le mardi dix neuf décembre deux mille vingt trois auprès du tribunal de première instance de Tunis sis à l'avenue bab bnet Tunis à partir de neuf heures du matin.

6) La mise à prix : Est fixée à quatre cent quatre vingt et onze mille huit cent Dinars tunisiens, outre les dépenses de poursuite qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

2023402686VEPA1

Avis aux créanciers

Ordonnance sur requête : Nomination d'un liquidateur

De la succession du Défunt Rachid Ben Amor Ben Mohammed Weslati CIN (02175313)

En vertu de l'ordonnance sur requête n°92890 émanant du Tribunal de Première Instance de Béja le 16/10/2023 il a été décidé la nomination de Mr Trabelsi Abdelfatteh en qualité de liquidateur de la succession du défunt Rachid Ben Amor Ben Mohammed Weslati pour la gérée et la diviser entre les héritiers chacun selon sa quote-part et la nomination de Mr Riadh Smati juge-commissaire.

Touts intéressés peuvent contacter le liquidateur susmentionné immeuble EL FERRI 1er Etage bureau n°08 Mjez El Beb. (Tél 21.648.635)

2023402684VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE HOTELIERE PORT PRINCE

S.A au capital de 44.142.300 Dinars

Route de Sousse Km 13 Ezzahra Ben Arous

Identifiant Unique : 0510785J

Les actionnaires de la société "SOCIETE HOTELIERE PORT PRINCE" sont priés d'assister à l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 15/12/2023 à 10h à Ezzahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du mode et délai de convocation de l'AGO.

2/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2022.

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 et approbation des conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales.

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

5/ Affectation des résultats

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Fixation des jetons de présence.

8/ Pouvoir pour l'accomplissement des formalités juridiques.

2023T01090SANB3

Report de la convocation de l'assemblée générale ordinaire

Société Tunis Bay Alliance Golf Project - TBAGP

S.A au capital social de 18 200 000 Dinars

Siège social : Lac Médical Center, 7ème étage, Les Berges du Lac 2, 1053 Tunis

Identifiant unique : 1417331 M

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunis Bay Alliance Golf Project sont informés du report de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui était prévue pour le 24 Novembre 2023 à 16h à l'Hôtel LE MONACO Hôtel & Thalasso Boulevard 14 Janvier, 4000 Sousse, Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Ratification et validation des modes et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

- Changement du siège social de la société

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Approbation des conventions prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus à donner aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice 2020

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

- Ratification du renouvellement du commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'activité de la société durant les exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022.

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022.

- Approbation des états financiers relatifs aux exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022.

- Quitus à donner aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au cours des exercices 2021 et 2022

- Affectation du résultat des exercices clos le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022

- Révocation de tous les administrateurs et nomination de 5 nouveaux administrateurs proposés par l'actionnaire AIH conformément à l'article 11 des statuts

- Questions diverses

- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Et ce pour le 12 Janvier 2024 à 16h00 au siège du groupe Alliance, Cité Narjess 2, El Kantaoui - 4089 Hammam Sousse tout en gardant le même ordre du jour.

Conformément à l'article 280 du CSC, les documents de l'assemblée générale sont mis à la disposition des actionnaires à Hôtel ELMECHTEL Tunis dans les délais légaux pendant les jours ouvrables de 8h à 13h.

2023R02671SANB3

Convocation à l'AGO N°14

STEG Energies Renouvelables

Raison sociale : STEG Energies Renouvelables

Société anonyme

Capital social : 1 250 000 Dinars

Registre de commerce : B2497222010

Matricule fiscal : 1152542 C/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société STEG Energies Renouvelables sont convoqués par le Conseil d'Administration réuni le 02/11/2023 en Assemblée Générale Ordinaire, à son siège social, sis à Immeuble COMETE, 1er étage, A1, 1 Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, le Mercredi 6/12/2023 à 9 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion pour l'année 2022

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes

3. Approbation du rapport de gestion et des Etats Financiers relatifs à l'exercice 2022

4. Approbation des opérations citées dans le Rapport spécial du commissaire aux comptes

5. Quitus aux Administrateurs

6. Affectation du résultat de l'exercice 2022

7. Fixation du montant des Jetons de Présence au titre de l'année 2022

8. Approbation de la nomination de nouveaux administrateurs.

2023R02676SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Fonds de Reconversion et de Développement des Centres Miniers

S.A au capital de 32 000 000 dinars

Siège social : Immeuble Karaouli Center 4ème étage bloc B Rue Abou El Kacem Echebbi Gafsa 2100

RC : B114831998

M. CNSS : 11289281

Les actionnaires du Fonds de Reconversion et de Développement Des Centres Miniers sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire pour la gestion de l'exercice 2021, qui aura lieu le 7 Décembre 2023 à 9 h, au siège social de la société sis à Immeuble Karaouli Center 4ème étage bloc B rue Abou ElKacem Echebbi Gafsa à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021

3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2021

4- Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

5- Affectation des résultats de l'exercice 2021

6- Quitus aux administrateurs

7- Fixation du jeton de présence des membres du conseil d'administration

8- Nomination du commissaire aux comptes pour les années 2022-2023 et 2024

9- Résolutions.

2023R02686SANB3

Convocation à l'AGO des actionnaires

SMTH "Rawafed"

SA au capital de 157.500 DT

Siège social : Cité Zayatine 3130 Haffouz

Identifiant Unique : 1113441F

Messieurs les actionnaires de la Société SMTH Rawafed sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 7 décembre 2023 à 10 heures au siège social de la société SAGES CAPITAL sis à la rue de la Bourse, immeuble Molka, bureaux B5-B6, les jardins du lac, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport de la direction générale sur les opérations de gestion accomplies entre mars 2019 et septembre 2023

2. Démission de Mr Ramzi Saidane de ses fonctions de DGA

3. Désignation d'une nouvelle direction de la société

4. Règlement de la rémunération due de DGA et remboursement des dépenses effectués par ses propres moyens

5. Prise en charge des engagements de défunt Farhat SAIDANI envers la SAGES et le FOPRODI par ses héritiers

6. Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

2023R02690SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Transport du Sahel

Société anonyme

Au capital de 400.000 Dinars

Siège social : Avenue Léopold Senghor - Sousse

MF : 4698Q/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société de Transport du Sahel sont

convoqués pour se réunir en assemblée Générale Ordinaire et ce le Jeudi 7 décembre 2023 à 10 heures du matin, à la salle de réunion de l'entrepôt central de la société de transport du sahel sise à Sidi Abdelhamid Sousse, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un nouvel administrateur.

2. Se prononcer définitivement sur les montants des jetons de présence de membres du conseil d'administration représentant les privés.

3. Se prononcer définitivement sur le montant des rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit.

4. Elections de nouveaux membres au conseil d'administration représentant les privés pour les années 2024, 2025 et 2026.

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2023S01349SANB3

MENINX OIS

SA au capital de 3 000 000 Dinars

Siège social : ZI Charguia 1- 5 rue de l'énergie solaire - Tunis 2035

IU : 1271038D

Messieurs les actionnaires de la société «MENINX O.I.S» sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 11 décembre 2023 à 10 heures au siège social de la société sise ZI Charguia 1 - 5 rue de l'énergie solaire - Tunis 2035 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification de la date de tenue de l'assemblée et des modes et délais de convocation;

2- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2022 ;

3- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022 ;

4- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2022 ;

5- Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31/12/2022;

6- Approbation des conventions réglementées;

7- Quitus aux administrateurs, au Président du Conseil et au Directeur Général;

8- Affectation du résultat de l'exercice 2022;

9- Nomination des membres du Conseil d'Administration pour le mandat 2023-2025 ;

10- Questions diverses;

11- Pouvoirs.

Les actionnaires délibéreront sur l'ordre du jour de l'assemblée conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts.

2023402685SANB3

Convocation à l'A.G.O

LA CLINIQUE INTERNATIONALE TUNIS SUD

(C.I.T.S)

Société anonyme

Au capital de 50.000.000 Dinars

Siège social : RN1 Route de Sousse Ben Arous

MF : 1428888G

Les actionnaires de la société LA CLINIQUE INTERNATIONALE TUNIS SUD (CITS) sont invités à assister à une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 8/12/2023 à 17 heures au siège de la société RN1 Route de Sousse Ben Arous, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale Ordinaire;

2. Lecture du rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2021 ;

3. Lecture du rapport spécial du commissaire sur les conventions visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales ;

4. Lecture du rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022 ;

5. Lecture du rapport spécial du commissaire sur les conventions visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales ;

6. Approbation des comptes de 2021 et 2022 et des rapports du conseil soumis à l'assemblée générale Ordinaire ;

7. Approbation des opérations et conventions visées par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales ;

8. Affectation du résultat de l'année 2021 ;

9. Affectation du résultat de l'année 2022 ;

10. Quitus aux administrateurs ;

11. Questions diverses.

2023402693SANB3

Convocation à l'A.G.E

LA CLINIQUE INTERNATIONALE TUNIS SUD (C.I.T.S)

Société anonyme

Au capital de 50.000.000 Dinars

Siège social : RN1 Route de Sousse Ben Arous

MF : 1428888G

Les actionnaires de la société LA CLINIQUE INTERNATIONALE TUNIS SUD (CITS) sont invités à assister à une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le vendredi 8/12/2023 à 19 heures au siège de la société RN1 Route de Sousse Ben Arous, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Réduction de capital pour ramener le capital de 50 000 000DT à 25 000 000 dt par diminution de la valeur de l'action de 50% ;

2. Augmentation de capital de 25 000 000 dt pour ramener le capital à 50 000 000 dt par la création de 500 000 nouvelles actions d'une valeur nominale de 50DT ;

3. Suppression du droit préférentiel de souscription pour une partie de l'augmentation de capital réservée aux nouveaux bailleurs de fonds pour un montant de 18 000 000 dt ;

4. Divers.

2023402694SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Suite au jugement rendu par le juge des référés du tribunal de première instance de Médenine affaire n°2480 en date du 3/10/2023 Monsieur OKBA Ben Abdelwahed Wsaif porte à la connaissance du public les dispositions du jugement qui dispose OKBA Ben Abdelwahed Wsaif la tutelle de son père l'interdit Abdelwahed Ben Kilani Wsaif pour préservé ses intérêts et effectuer ces actes juridiques exception faite des actes de vente immobilières qui doivent être objet d'une autorisation spéciale des autorisés compétentes.

Cette décision de justice a été informée par l'huissier de justice procès n°38086 du 11/01/2023.

2023R02688DIVD2

Déclaration de perte de titre de propriété

Mr Al-mouez ben Taher Ben Alchaar titulaire de la CIN n°06276755 du 08/02/2017 déclare la perte du titre de propriété n°06/7240 pour le titre foncier n°586983 nommé EL Ouard Nabeul sis à la rue al bachtobji klach machiakhat Kélibia gouvernorat de Nabeul. Suivant déclaration de la municipalité de Sidi Amor Nabeul le 25/10/2023.

2023R02689DIVD2

Avis

Monsieur Ahmed ben Hammouda Bouzir annonce le perte de son titre de propriété n°15/17427 daté le 28/6/2017 relatif au titre foncier n°41198 Monastir d'une superficie de 22 m² sis à ksar hellal et il a obtenu un certificat de perte concernant le titre de propriété mentionné ci-dessus éditée par le chef de poste de police de Mégrine daté le 20/10/2023 sous le numéro 866.

Cette annonce sera publiée au journal "le Quotidien" le 11/11/2023.

2023S01347DIVD2

Avis

Monsieur Ahmed ben Hammouda Bouzir annonce le perte de son titre de propriété n°03/8646 daté le 10/9/2005 relatif au titre foncier n°44104 Monastir d'une superficie de 12 m² sis à ksar hellal et il a obtenu un certificat de perte concernant le titre de propriété mentionné ci-dessus édité par le chef de poste de police de Mégrine daté le 20/10/2023 sous le numéro 865.

Cette annonce sera publiée au journal "le Quotidien" le 11/11/2023.

2023S01348DIVD2